



CARREFOUR PROXIMITÉ FRANCE

# Carrefour Proximité France

## Comité Central d'Entreprise

Réunion du jeudi 23 mars 2017

### Compte rendu succinct

#### Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV de la réunion du 8 février 2017.
- 2- Présentation du budget 2016 révisé par l'expert-comptable Livingstone, conformément à la lettre de mission du 19 avril 2016.
- 3- Information en vue de la consultation sur le plan de formation prévisionnel 2017.
- 4- Suivi des effectifs Carrefour Proximité France au 28 février 2017.
- 5- Présentation de la réforme Action Logement.
- 6- Information en vue de la consultation sur le projet de reprise de rayons boucherie dans certains magasins.
- 7- Information sur l'accord NAO et l'accord d'harmonisation.
- 8- Information sur la mise en place de NOTIS, outil de notification de mise à jour de la BDES.
- 9- Information sur la participation 2016.

#### Point 1 :

Après quelques corrections le PV de la réunion du 8 février 2017 est adopté.

#### Point 2 :

L'analyse du budget révisé a permis de mettre en exergue l'objectif premier du groupe à la convergence des magasins Dia sous enseigne Carrefour Proximité, pour l'année 2016.

L'objectif de passage de l'ensemble des magasins ex-Dia sous l'enseigne CARREFOUR aura été réalisé dans sa grande majorité à fin 2016.

Cependant, le nombre de magasins Dia prévu en transfert dans le budget révisé, ne permet pas de corroborer l'objectif stratégique du groupe initialement fixé pour fin 2016.

Le parc Dia transféré en location gérance a atteint 170 magasins au 31/12/2016, contre un total prévu à 249.

Le chiffre d'affaires et la marge de gros de la BU Proximité sont de plus en plus affectés par l'intégration supplémentaire de magasins Dia, mais de manière positive, la marge commerciale apportée étant négative en 2015.

Le résultat avant impôts de Dia demeure déficitaire dans les comptes de la BU mais tout de même meilleur qu'au budget.

Les frais de personnels liés aux intégrations en location gérance des magasins résident dans les comptes de la BU Proximité et impactent les charges de personnel et les charges exceptionnelles (équipe de déploiement Dia non récurrente) de manière plus importante en 2016.

De façon plus globale, nous pouvons prévoir que l'intégration des magasins sous enseigne Dia affectera l'organisation, le fonctionnement mais aussi la marge brute par magasin en compte de résultat de Carrefour Proximité France.

Le budget 2016 montre des revenus en hausse, signe d'une progression de la convergence des magasins Dia sous enseigne Carrefour en location gérance.

Sur l'aspect social du rapport, il faut noter, ce que n'a pas manqué de relever C. Boulay, pour la délégation FO :

En 2015, les femmes sont réparties à 74% dans les catégories « Employé » et « Agent de Maîtrise » quand par opposition les hommes sont à 66% répartis dans les catégories « Cadre supérieur » et « Cadres ».

L'effectif Permanent passe de 632 à 684 salariés il représente 71% de l'effectif 31/12/2015 contre 77,5% de l'effectif 31/12/2014.

A cette date, la fusion gèle les embauches en CDI.

**C. Boulay, pour FO**, nous notons également que contrairement aux dires des présidents des CE de Dia et Erteco, les travaux de rénovations des magasins Dia aux nouveaux formats ont été supportés par Erteco, alors qu'au même moment nous étions alertés que l'entreprise était en grande difficulté, que les salariés ont subi un moins disant salarial, pas d'intéressement, et encore moins de participation, un dégraissage des effectifs avec des incidences non négligeables sur la santé et les conditions de travail, alors que CPF engrangeait les résultats une fois les magasins ouverts.

### **Point 3 :**

#### **Plan de formation 2017**

Budget prévisionnel 2017 : légal 1% prévu 3,3%

Total 4,9 millions d'Euros (coûts salariaux inclus)

5525 stagiaires prévus

Durée moyenne des formations 13h23

39% d'hommes et 61% de femmes (en nombre de stagiaires)

50% AM 33% EMPLOYÉS 17% CADRES

50% sur des formations métiers

Hygiène, Sécurité et environnement 16%

Prévision de recrutements de 110 nouveaux alternants

5 CQP ouvert : Management opérationnel, animation opérationnelle en magasin, employé de commerce, boucher, vente de produit frais (FL).

CLEA nouveau socle de compétences professionnelles (*permettre à tout individu d'acquérir et de faire valider les connaissances et compétences nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle*), certifié 7 domaines du socle de connaissances et de compétences professionnelle.

Évaluation globale de 4h30 à 5h, organisé sur une journée complète de 7h.

**Pour FO**, C. Boulay fait valoir le fait que la consultation ne devrait pas avoir lieu dans la même réunion que la présentation. La procédure d'information nécessitant un délai suffisant d'analyse et de réflexion, notamment sur la base des recommandations de la commission ad hoc.

Un suivi trimestriel sur la formation est acté à la demande de FO. Le CCE sera donc régulièrement informé du déploiement et du suivi du plan initial tel que présenté au comité.

Le comité décide de procéder à la consultation

**VOTE :**

1 défavorable  
1 blanc  
2 refus de consultation  
9 favorables

**Point 4 :**

Au 28 février, 4 940 salariés inscrits  
2247 employés  
2007 AM  
686 cadres  
16,6% de CDD  
61,2% de femmes  
38,8% d'hommes

**Point 5 :**

Action logement (concerné, un groupe de 18 000 salariés)  
Faciliter l'accès au logement des salariés  
Contribuer à la performance des entreprises  
Construire et financer des logements  
Accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle  
L'ancrage territorial renforcé  
109 collecteurs au départ, un seul aujourd'hui  
Renforcer les liens avec les acteurs locaux  
Paritarisme, efficacité, équité, proximité, lisibilité  
Action logement s'engage à doubler la production de logements sociaux en cinq ans  
77 logements attribuer en 2015  
Accès à l'offre : accueil physique (plusieurs agences), accueil téléphonique, boîte mail dédiée.

**Point 6 :**

Consultation des CE :

Région SUD avis rendu le 24 février 2017 ; Avis favorable  
Région RHIN RHÔNE consultation du 15 mars 2017 repoussée à une date ultérieure par les élus pour manque d'information. Le CE reste en attente d'une nouvelle date.

Concernant les autres établissements, un calendrier sera établi, sachant que toutes les régions ne sont pas impactées par la mesure.

**Pour FO**, ce projet nécessite la mise en œuvre d'une procédure d'info/consulte des CHSCT, préalablement à la nécessaire et obligatoire procédure devant les CE; La direction indique qu'il n'y aura pas de consultation des CHSCT.

**Pour FO** cette décision contrevient aux dispositions légales en la matière, s'agissant d'un nouveau projet de l'entreprise qui va concerner, outre l'emploi, les qualifications, les rémunérations, l'organisation et les conditions de travail, avec des impacts sur la santé, et les éléments de la prévention des risques. Le métier ayant des aspects spécifiques à prendre en compte en ces domaines. D'ailleurs la direction précise que les Duerp seront soumis à modification pour intégrer ces nouveaux postes, ce qui renforce notre position, indique C. Boulay.

Carrefour proximité accueillerait 24 salariés répartis comme suit :

Sont concernés, 4 apprentis, 11 ouvriers, 9 cadres.

Les magasins reprenant le rayon boucherie devront mettre à jour le DUERP.

**Pour FO**, dès lors que l'on touche et enrichit cet outil de prévention des risques, les Chsct doivent être informés et consultés. Les unités de travail constituées par ces rayons doivent être référencées sur les Duerp au titre de la prévention des risques, ce qui induit que les Chsct en soient dûment informés, puis consultés sur le projet.

C. Boulay précise qu'une équipe pluridisciplinaire devrait être constituée afin de travailler sur la mise en œuvre de ce dit document.

**Pour FO** ce point reste ouvert.

#### **Point 7 :**

L'accord d'harmonisation du 10 février 2017 constitue cet accord de substitution.

Les négociations ont eu lieu les 19 janvier, 1<sup>er</sup> février et 9 février 2017.

#### **Le socle**

- Favoriser l'intégration des salariés
- Faciliter la gestion sociale des salariés
- Renforcer les droits des salariés
- Acter l'unicité sociale de CPF

**NAO** Aucune signature sur le volet salariale +0,2%

L'ensemble des OS est consterné par la posture de blocage de la direction concernant le volet salarial.

#### **Point 8 :**

L'utilisateur reçoit un mail pour lui indiquer que la BDES a été mise à jour, dans la BDES un onglet indique qu'un nouveau document a été importé.

#### **Point 9 :**

La participation existe chez CARREFOUR depuis 1969.

Pour l'exercice 2016, la réserve spéciale de participation et son supplément s'élèvent à 96 millions d'Euros, 0,4% mois de salaire brut pour chaque salarié.

Le montant dérogatoire représente 59%

Légale 20%

Supplément négocié par FO 21%

Paie de novembre : insertion des montants perçus dans les nets fiscaux.

**CPF / CCE**

**Réunion du jeudi 23 mars 2017**

Virement sur compte bancaire pour les salariés qui souhaitent débloquer à compter du 28 avril.  
Nouveau forfait social de 16%.

Les cas de déblocage exceptionnels restent inchangés.

La participation et le supplément affectés au PERCO bénéficient d'un abondement de 30%.

*18H fin de réunion*

**Cyril Boulay**

*RS FO CPF*



**CPF / CCE**

**Réunion du jeudi 23 mars 2017**

**Compte rendu succinct**

*Rédacteur C. Boulay, RS FO CPF*